

Lacapelle-Barrès, le 25 mars 2007

Monsieur Georges Geoffret, Préfet
Préfecture de l'Aveyron
7, place Charles de Gaulle
12000-Rodez

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-jointe, copie d'une lettre ouverte au Maire de Lacapelle-Barrès (Cantal), où les habitants de notre commune font part de leur opposition à deux projets éoliens (dont celui de la ZDE de Théronnels).

En effet du fait de l'exiguïté de son territoire, Lacapelle-Barrès serait alors au cœur d'un parc éolien dont les multiples nuisances seraient de nature à troubler la sérénité de ses habitants.

Aussi à la majorité, (88% des électeurs inscrits et résidents non permanents) les habitants ont-ils signé cette lettre ouverte, marquant ainsi leur volonté de refus de tels projets.

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre considération distinguée,

Par délégation, Richard Bonal

Mr Richard BONAL
La Grange Le Bourg
15230 LACAPELLE - BARRES

PJ : Résultats d'enquête et signatures

**Les habitants de Lacapelle -Barrès, soussignés,
à Monsieur Michel Taillefer, Maire de Lacapelle - Barrès**

Objet : *Lacapelle - Barrès en danger*

Cher Monsieur le Maire,

Nous, habitants de Lacapelle-Barrès, vous écrivons pour vous faire part de notre opposition face à deux projets éoliens en raison de leurs multiples nuisances et risques ainsi que de leurs inconvénients majeurs pour les habitants, vos concitoyens. Nous connaissons les souffrances endurées actuellement par les riverains des implantations d'Ally en Haute Loire et depuis peu de la Fageolle, et nul ne peut aujourd'hui l'ignorer.

Le premier projet concerne la décision prise par la commune de Thérondeles et le second semble vous concerner directement en tant que Maire de Lacapelle-Barrès.

1/ Projet éolien de la commune de Thérondeles / Aveyron

La décision que le conseil municipal de Thérondeles a prise, en date du 12 décembre 2006, par sept voix pour et quatre voix contre (sans débat et en présence de 50 personnes hostiles au projet), de créer une zone de développement éolien (ZDE) aboutit en fait à ce que cette ZDE soit plus proche du bourg de Lacapelle-Barrès que de celui de Thérondeles; il en résulte le transfert de nuisances et inconvénients sur les habitants de Lacapelle-Barrès. Nous considérons ceci comme une décision méprisante à l'égard des habitants de Lacapelle-Barrès et à votre égard.

Nous vous demandons donc de faire connaître par écrit votre opposition à ce projet au Maire de Thérondeles.

2/ Projet éolien éventuel de la commune de Lacapelle-Barrès / Cantal

Notre inquiétude est réelle car il semblerait que vous-même ainsi que les maires de Saint-Martin, Narnhac, Malbo aient été approchés par un promoteur qui ne vous aurait pas laissés indifférents devant les promesses de ressources financières qu'il annonce.

L'exiguïté du territoire communal aboutirait à installer éventuellement des éoliennes vers Coufrouge ou Pleau, si ce n'est sur les territoires de Malbo et Pailherols.

Ainsi dans l'un et l'autre des cas, Lacapelle-Barrès serait au cœur d'un parc éolien de nature à supprimer la sérénité de ses habitants ainsi qu'à faire fuir d'éventuels investisseurs extérieurs;

Nous, habitants de Lacapelle-Barrès, nous ne pouvons imaginer que notre maire prenne une décision aussi dangereuse et nuisible pour nous tous.

Nous sommes convaincus de votre bon sens et bonne foi et croyez bien que vous avez notre estime: Une telle décision est improbable de votre part et nous vous demandons de bien vouloir nous le confirmer par écrit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée,

Copie à : M le Préfet de l'Aveyron; M le Préfet du Cantal; M Descoeur, Président du conseil général du Cantal; M le Député Yves Censi; M Issanchou, Président de communauté de commune de Mur de Barrez ; M Galtier, Conseiller général de Pierrefort

Enquête réalisée en février et mars 2007 à LACAPELLE - BARRES 15230

**Cette enquête a été réalisée auprès des habitants
après consultation au préalable de Monsieur le Maire
Michel TAILLEFER**

Nombre de familles résidentes potentiellement :	50 familles
Nombre de personnes adultes (potentiel) :	86 personnes
permanents	61 personnes
secondaires ou équivalents	25 personnes

Nombre de familles sondées : 39 familles 78%

écarts d'enquête :

- ** 2 couples + 3 personnes en raison de leur age très avancé
- 3 couples + 1 personne résidants secondaires sans contact possible
- 1 jeune couple récemment emménagé + 1 personne
- * 1 couple permanent (Mr le Maire)

* Mr le Maire ainsi que son épouse, bien que prévenus, n'ont pas été associés à cette démarche afin d'éviter toute partialité ou influence

** Par décence et pour éviter tous propos compromettants (éventuelles "contraintes"), ces personnes , compte tenu de leur age, ont été écartées

Habitants permanents et secondaires enquêtés :	66 personnes	77%
dont permanents	48 personnes	79%
secondaires ou équivalents	18 personnes	72%

Résultats d'enquête: les signatures sont disponibles sur demande

	Projet éolien			Total
	Défavorables au projet	Favorables au projet	sans opinion	
permanents	88%	6%	6%	100%
secondaires ou équivalents	89%	11%	0%	100%
Total enquêté	88%	8%	5%	100%

NB : Les cas "favorables ou sans opinion" sont pour la plus part, des familles ayant recours à des propriétaires terriens issus de la zone réservataire et/ou des liens relationnels / familiaux directs dans les communes concernées par un projet

Causes évoquées dans le cas de refus du projet éolien

Présence trop proche avec nuisance sonore et visuelle

Dépréciation de la valeur de l'habitat (locations touristiques et vente / achat)

Nouvel exode rural et dépréciation du commerce et de l'artisanat local

Aucun revenu communal ou particulier à percevoir

Pas de concertation avec notre environnement

Effets indésirables sur tourisme et résidents secondaires, vocation et revenus du village

Evoquent d'autres possibilités quant à la fourniture d'énergie(barrages remis en valeur); la

construction de ces barrages fut une nuisance à l'époque pour laquelle,ils ont déjà tous "payé"

Incertitudes de l'avenir de ces éoliennes ; de leurs nuisances à venir en fonction de leur vieillis-

sement et de leur éventuel démembrement; de l'efficacité de leur maintenance "industrielle"

Pertinence économique rentable et réduction de CO? ou gadget européen éphémère ("Vérité en

des Pyrénées, erreur au delà : Montagne)

Cette enquête a été réalisée sans contrainte; Les signataires n'ont pas eu accès à la liste

des signatures précédemment enregistrées

Causes évoquées dans le cas d'acceptation

Autre source d'énergie réduisant la part du nucléaire

Peu ou pas d'impact visuel sur leur propre environnement du fait de leur éloignement

Contrainte de leur propriétaire" le quand dira t'il "

Passage de promoteurs avec promesses ou contraintes

Sans avis et ne souhaitant pas en avoir